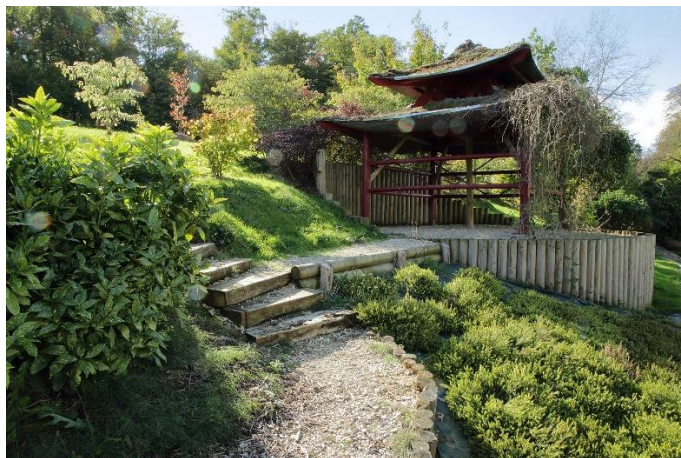




Centre de Formation Notre-Dame  
Site du Château des Vaux



## BTSa Aménagements Paysagers Semestrialisé

Formation inscrite au RNCP 38349

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire

Date d'enregistrement de la certification : 30/11/2023

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38349/>

***Le titulaire du BTSa Aménagements Paysagers est un technicien spécialisé dans la création et/ou l'entretien des aménagements paysagers. A terme et avec de l'expérience, il pourra occuper les postes de chef d'équipe, de chantier ou de service.***

Dates de la prochaine session : Septembre 2026 à Juin 2028

Formation par apprentissage ou contrat de professionnalisation

### Prérequis

- Niveau scolaire/Niveau de compétences nécessaire à l'entrée de la formation : être diplômé de niveau 4 (Bac professionnel, général, technologique) ou d'un D.A.E.U (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires)

### Modalités d'accès

- Candidature par lettre de motivation et CV,
- Entretiens et tests,
- Si demande d'hébergement : entretien supplémentaire.

### Délais d'accès

A la suite de ces étapes, une réponse est donnée au (à la) candidat(e) par téléphone sous 8 jours. Les modalités d'inscription et les pièces nécessaires au dossier sont ensuite envoyées par courrier.

## Objectifs

Ce BTS agricole forme les apprentis à la réalisation de chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers dans le respect du développement durable, de l'étude préalable initiale à la fin de la réalisation.

### Capacités du tronc commun :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui, construire son projet personnel et professionnel, communiquer dans des situations et des contextes variés.

### Capacités professionnelles spécifiques :

- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager, gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique, gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers, assurer la gestion technico-économique de chantiers, élaborer un projet d'aménagement paysager.

#### • Modules de la formation :

M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui

M2 : Construction du projet personnel et professionnel

M3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

M4 : Organisation du travail et encadrement d'équipes

M5 : Gestion de la végétation des aménagements paysagers

M6 : Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers

M7 : Gestion technico-économique de chantiers

M8 : Élaboration d'un projet d'aménagement paysager

EIL : A la découverte des jardins urbains d'ici et d'ailleurs

#### • Programme de la formation :

Matières	Nombre d'heures / 39 semaines
Lettres modernes	50
Documentation	30
Langue vivante	78
Education socioculturelle	120
E.P.S.	78
Biologie-Ecologie	80
Mathématiques	85
TIM	87
STAE/Aménagement paysager.	516
SESG/Gestion entreprise	95
Agronomie	30
Sc techno équip/Agroéquip	38
Accompagnement	78

## Méthodes mobilisées

### Modalités pédagogiques utilisées :

Les cours sont dispensés en présentiel via une alternance de période en centre et de mise en application en entreprise : pédagogie active, travaux de groupe, mise en situation professionnelle.

- Disciplines mobilisées : sciences économiques, sociales, et de gestion, français, éducation socioculturelle, éducation physique et sportive, langue étrangère, sciences et techniques et des aménagements de l'espace, aménagements paysagers, technologie de l'informatique et du multimédia, mathématiques, biologie – écologie, sciences et techniques agronomiques, sciences et techniques des équipements.

Le formateur référent et la conseillère en insertion professionnelle assurent conjointement un suivi individualisé par des entretiens réguliers.

### **Moyens et outils utilisés :**

Le Centre de formation Notre-Dame dispose d'un plateau technique adapté :

- un vaste parc paysager et d'un jardin à la française de 30 hectares sur lesquels les apprentis sont en situation professionnelle lors des travaux pratiques
- un arboretum, un fruticetum et des carrés de vivaces pour la connaissance des végétaux
- un local technique disposant de tout le matériel mécanisé et outillages manuels nécessaires à la pratique
- un atelier de mécanique parc et jardins.

Les salles de cours sont équipées de tableaux numériques et d'une connexion internet.

Un Centre de Ressources Documentaires est à disposition, ainsi qu'une salle informatique avec ordinateurs. Une tablette numérique est prêtée à l'apprenti pendant toute la durée de sa formation.

### **Modalités d'évaluations**

L'examen du BTS Aménagements Paysagers comporte huit épreuves obligatoires. L'examen est organisé par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) dans le cadre d'une organisation semestrialisée.

Chaque semestre des crédits ECTS sont capitalisés et les capacités du référentiel sont validées.

### **Nombre de participants par session**

12 places au maximum.

### **Suites de parcours**

- Licences professionnelles
- Certificat de spécialisation
- Classes préparatoires à certaines grandes écoles (Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles par exemple)

### **Débouchés**

- Le diplômé peut intégrer des structures publiques ou privées (entreprises du paysage, collectivités territoriales, bureaux d'études) ou s'engager vers la création d'entreprise.
- Les postes proposés sont notamment les suivants :
  - ✓ Technicien de création ou d'entretien des aménagements, à terme responsable de chantiers ou de service ;
  - ✓ Technicien en bureaux d'études ;
  - ✓ Conseiller, formateur et animateur dans le domaine de l'environnement.

### **Durée**

- 1<sup>ère</sup> année : 700 heures réparties sur 20 semaines au centre de formation
- 2<sup>ème</sup> année : 665 heures réparties sur 19 semaines au centre de formation

Passerelles et équivalences : adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon les résultats des positionnements ou de la Validation des Acquis Académiques.

## Tarifs

### Modalités de prise en charge de la formation :

#### Apprentissage :

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti(e).

La formation est prise en charge dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et financée par les OPCO ou le CNFPT.

Des frais d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à la charge de l'apprenti(e) : nous consulter.

## Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le centre de formation dispose d'une référente handicap : Nous consulter

## Résultats de la session de formation

Cette formation ouvre ses portes en septembre 2025. Pas de résultat pour l'année 2025.

Taux de recommandation par les jeunes : 85% sur un panel de 54 apprentis ayant répondu au questionnaire de satisfaction réalisé en fin d'année.

Les indicateurs de résultat des diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site :

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTSS\\$21401\\$BTSA](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTSS$21401$BTSA)

### Les + de la formation :

- Accompagnement personnalisé par un conseiller en insertion
- Partenariat avec les entreprises du secteur
- Accueil de nos apprenants sur un site d'exception : le Château des Vaux.
- Notre établissement dispose d'infrastructures sportives ; organise des sorties culturelles, pédagogiques, des voyages à l'étranger (Trans Europe, Erasmus,).
- ...

## Contacts :

Centre de formation Notre-Dame : 02 37 53 70 64 ou 02 37 53 80 83

Standard des établissements Notre Dame : 02 37 53 70 70

[of.notredame@apprentis-auteuil.org](mailto:of.notredame@apprentis-auteuil.org)